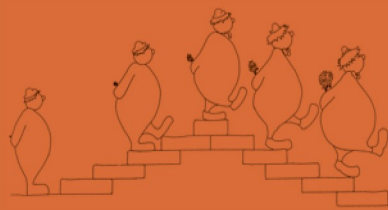




# Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N° 24 Septembre 2020 2€



## AGENDA

*Sous réserve de la situation sanitaire*

- ♦ 9 octobre :  
AG ULR Haute-Moselotte  
au lac de Saulxures.
- ♦ 20 octobre :  
**Congrès UTR à Epinal,**  
Centre des congrès.
- ♦ 3 novembre :  
Bureau UTR à Epinal.
- ♦ 1<sup>er</sup> décembre :  
Bureau UTR à Epinal.
- ♦ 19 janvier 2021 :  
Bureau UTR à Epinal.

## SOMMAIRE

COVID-19	1
Agenda	1
5e risque - 5e branche	2
Les Retraités et les CCAS	2
<b>Congrès UTR :</b>	
Invitation et ordre du jour	3
Maladie de Lyme - CiTIQUE	3
Opération masques	4
Au revoir Jean	4
Tribulations du Débridé	4

## EDITO

### COVID-19

Depuis pratiquement le début de l'année 2020, notre existence est rythmée par la pandémie, que nous avons vécue en trois épisodes.

Tout d'abord, nos regards se sont portés sur la Chine, où le virus s'est développé, puis sur l'Italie, proche de nos frontières. Par la suite la maladie s'est répandue sur notre territoire, dans le Grand Est et la région parisienne principalement, avec pour effet le **confinement**.

Ce fut une **période particulièrement douloureuse pour les personnes âgées** obligées de s'isoler dans les maisons de retraite, mais aussi pour celles et ceux qui vivaient encore à leur domicile, rupture de vie sociale du jour au lendemain. Cette période fut aussi révélatrice du manque de moyens de l'Hôpital public et des EHPAD, dénoncé régulièrement depuis plusieurs années par la CFDT.

Après plusieurs semaines de galère est arrivé le jour du **déconfinement**, que certains de nos concitoyens ont vécu comme une « libération de toutes contraintes sanitaires », sans en mesurer toutes les conséquences.

**Qu'en est-il aujourd'hui ?** Celles et ceux qui pensaient en avoir fini avec la pandémie sont dans l'obligation de porter le masque dans de plus en plus d'espaces publics pour endiguer une nouvelle vague d'infection au COVID 19. Il faudra également gérer les effets de la pandémie sur le plan économique et ses effets sur l'emploi. Le plan pour l'Hôpital, s'il corrige quelques erreurs du passé, n'est pas encore satisfaisant. Que dire également des mesures en direction des personnes âgées ? La loi du 7 août 2020<sup>1</sup> a bien entériné la création d'un financement public et solidaire pour la perte d'autonomie, mais encore une fois sans s'en donner les moyens, et avec une date d'application en 2024.

En interne cette crise interroge aussi **notre propre fonctionnement**. L'activité syndicale chez les retraités, basée principalement sur les échanges, a été directement impactée. Nous avons été dans l'obligation d'annuler nos réunions de Bureau et de Conseil, ainsi que notre Congrès, qui aurait dû se tenir en Mai de cette année.

Devrons-nous, demain, imaginer d'autres modes de fonctionnement ? L'avenir nous le dira.

♦ *Alain Dollé*

1. Loi n° 2020-992 du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie, JO du 8 août 2020  
Voir notre article en p. 2





### GRAND AGE : CINQUIEME RISQUE / CINQUIEME BRANCHE

#### Quelques repères

**Point de départ** : l'espérance de vie a progressé de façon spectaculaire dans notre pays. Mais si l'espérance de vie progresse, il n'en est pas de même de l'espérance de vie en bonne santé. Cette évolution a généré des problèmes qui ne pouvaient être prévus en 1945 lors de la création de la Sécurité Sociale.

Dès les **années 1980**, la CFDT a recherché des solutions pour financer les difficultés qui apparaissaient.

Nos administrateurs, impliqués dans les caisses de retraite, tant Régime Général que Régimes complémentaires, ont réussi à faire mobiliser les fonds sociaux pour financer partiellement le recours à des services d'aide à domicile, nécessaires et payants.

**1997** : Suite à ces évolutions est apparue la **Prestation Spécifique Dépendance (PSD)**. Solution insatisfaisante pour la CFDT confédérée et retraités, qui, lors de son Congrès de Lille en 1998, affirmait : « La prestation spécifique dépendance s'est mise en place dans de mauvaises conditions. La CFDT maintient sa revendication d'une véritable prestation autonomie financée par l'ensemble des revenus et gérée par la Sécurité Sociale. Cette prestation, variable selon les revenus, devra garantir le choix entre le maintien à domicile et l'hébergement ».

**2002** : La création de l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** constitue une première réponse à nos attentes.

**Mai 2005** : mise en place de la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**.

**2007** : Nicolas Sarkozy fait de la prise en charge de la dépendance l'une des mesures phares de son programme présidentiel, en proposant de créer « une cinquième branche de la sécurité sociale pour consacrer suffisamment de moyens à la perte d'autonomie ».

Ce texte, qui fait référence, fera l'objet de nombreuses études et rapports. Mais la crise est passée par là et on ne verra jamais sa mise en œuvre, les différentes politiques de réductions d'impôts et de charges ne permettant jamais de trouver les moyens de son financement.

**Fin 2015**, la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » (ASV) améliore la prise en charge de la perte d'autonomie à domicile. Par contre, le deuxième volet de la loi, consacré aux EHPAD, sans cesse reporté, se fait toujours attendre.

Et tout à coup la **pandémie mondiale de Covid-19** vient précipiter les événements. Depuis longtemps, les professionnels de santé dénonçaient la politique de rentabilisation des hôpitaux. En vain. La preuve est faite de son inanité. Avec l'afflux de malades, le manque criant de places conduit au tri, réel mais non dit, des malades, les plus âgés étant sacrifiés.

Dans les Vosges, nous sommes bien placés pour le savoir, avec les **catastrophes dans les EHPAD**. Cornimont aurait préféré sans doute faire la une des médias pour d'autres raisons.

Il faudra plus de 30 000 morts au niveau national pour produire le déclic.

Il est maintenant question de revoir la politique de santé. A suivre...



Le gouvernement a fait voter par le Parlement la **création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale**, assurant la prise en charge du soutien à l'autonomie, indépendamment de l'âge.

La question qui reste posée est celle du **financement** (financement des prestations à domicile, financement du reste à charge dans les EHPAD). Le proche avenir devrait nous éclairer sur le sujet.

La CFDT Retraités n'avait pas attendu pour proposer d'affecter à ces besoins la **Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS)**, en maintenant cette cotisation au-delà de 2024, date à laquelle elle devait s'éteindre. Elle avait lancé sa **campagne** sur le sujet dans le journal aux adhérents *Fil Bleu* de mars 2020.

Las, le gouvernement a décidé de maintenir la CRDS jusqu'en 2033, afin d'éponger les nouvelles dettes créées par la crise du Coronavirus.

Alors, **2007**, premiers engagements pour le cinquième risque. **2020**, vote de la cinquième branche. La "première pierre d'une grande réforme" du grand âge et de l'autonomie ?

Nous ne manquerons pas d'être attentifs aux suites qui y seront données.

♦ Jean-Claude Gehin

#### LES RETRAITÉS CFDT ET LES CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Avant même le confinement, nous avons lancé auprès de nos adhérents un appel à candidature pour siéger dans les CCAS, ce que permet le statut associatif des retraités CFDT.

Nous avons recueilli **douze candidatures** et nous avons informé les mairies concernées, le Maire, président du CCAS, ayant le choix des représentants de la société civile.

Aujourd'hui, nous pouvons tirer un bilan pas tout à fait complet de cette action.

Côté négatif, **2 candidatures** ont été refusées :

Claude Arnould à **La Bresse** et Daniel Richard à **Le Syndicat**.

**Sept réponses positives** concernant :

- \* Gisèle Valdenaire à **Basse-sur-le-Rupt**,
- \* Brigitte Chouanière à **Gérardmer**,
- \* Andrée Bodaine à **Saint-Dié-des-Vosges**,
- \* Patricia Ragot à **Saint-Nabord**,
- \* Philippe Daval à **Le Val d'Ajol**,
- \* Michel Huc à **Saulxures-sur-Moselotte**,
- \* Jean-Claude Gehin à **Vagney**.



# CONGRÈS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES VOSGES

## INVITATION ET ORDRE DU JOUR

Date : **Mardi 20 octobre 2020**

Lieu : **Centre des Congrès** 7 avenue de Saint-Dié **88000 EPINAL** (Maison Léonard)



### ORDRE DU JOUR

- 9h00** Accueil des participants et retrait des mandats.
- 9h30** Ouverture du Congrès par l'ULR d'Epinal.
- 9h45** Examen des modifications statutaires – Débat et vote.
- 10h00** Présentation du rapport d'activité – Débat et vote.
- 11h00** *Pause*
- 11h30** Présentation du rapport financier et du rapport de la commission de contrôle – Débat et vote.
- 12h15** Intervention des invités.
- 12h30** *Repas*
- 14h00** Suite des interventions des invités.
- 14h15** Présentation du rapport d'orientation – Débat et vote.
- 15h30** Election du collège B.  
Proclamation des résultats.  
Réunion du nouveau Conseil de l'UTR.  
Election du /de la Secrétaire Général(e) et du /de la Trésorier(e).
- 16h30** Fin des travaux et clôture du Congrès.

### Cet avis tient lieu de convocation

*Ce Congrès sera organisé dans le respect des consignes sanitaires. N'hésitez donc pas à venir nombreux !  
Inscrivez-vous dès réception et au plus tard le 1er octobre avec le bulletin ci-joint.*



## Maladie de Lyme : avec CiTIQUE, devenez acteur de la recherche !

En France, selon les zones géographiques, il y a entre 5 % et 30 % de tiques infectées dans l'environnement. Le nombre de piqûres de tiques augmente-t-il ? Où se fait-on le plus piquer ? Quels agents pathogènes trouve-t-on dans les tiques qui piquent ? Comment se protéger au mieux ?

Alors que les débats autour des questions de diagnostic médical et d'approches thérapeutiques se multiplient, les situations à risque sont encore mal connues.

La région Grand Est étant particulièrement concernée, l'ARS (Agence Régionale de Santé) **Grand Est** et **CiTIQUE** ont décidé de collaborer pour aider à répondre à ces questions.

**CiTIQUE (des citoyens, des tiques)**, programme de recherche participative où les citoyens peuvent aider la recherche sur les

tiques et les maladies qu'elles transmettent, permet à chacun de signaler les piqûres (y compris sur les animaux) aux chercheurs et d'envoyer les tiques piqueuses au Laboratoire "Tous Chercheurs" de Nancy à Champenoux.

Il y a de multiples façons de participer à CiTIQUE :

- Le **signalement** : depuis votre smartphone, votre ordinateur ou sur papier... <https://www.citique.fr/signalement-tique/>

- Devenir « **bénévole boîte aux lettres** » et point de collecte <https://www.citique.fr/kits-collecte-2/points-depot/>

Pour en savoir plus :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/programme-citique-la-science-participative-au-service-de-la-prevention>

Françoise Pigenel, non prise en tant que CFDT, siègera toutefois à un autre titre au CCAS de **Contrexéville**.

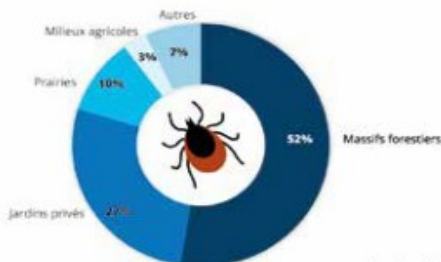
Deux réponses **non encore connues** : candidatures d'Annie Dumait à **Epinal** et de Vincent Richard à **Bruyères**.

Pas mal, nous doublons déjà le nombre de la mandature précédente !

♦ Jean-Claude Gehin

### Où ont été piquées les personnes ?

Répartitions par milieux des piqûres de tiques sur humains signalées entre le 18/07 et le 03/11/2017



### Nombre de piqûres de tiques sur l'Homme recensées par département entre le 17 juillet et le 03 novembre 2017



Analyses des données collectées avec l'application **Signalement Tique**

## DES MASQUES POUR TOUS NOS ADHÉRENTS !

Dès le développement de la pandémie de **Coronavirus** et la mise en place du confinement, il est apparu un manque crucial de matériel, en particulier de masques.

Face à cette situation, notre responsable Alain Dollé a émis l'idée **d'acheter des masques pour les offrir à nos adhérents**. Proposition qui a reçu l'aval de tous les membres du Bureau. Nous avons donc commandé les masques auprès d'une entreprise textile du département. Des masques lavables homologués.

**Le 19 mai**, nous nous retrouvons sur le parking de l'entreprise pour nous les répartir, afin de procéder à leur distribution dans les différentes structures locales.

### Le 22 mai à Saint-Dié :

William Michel et Andrée Bodaine accueillent les adhérents devant la Maison des Syndicats et leur remettent leurs masques. Une distribution supplémentaire sera faite à ceux qui n'ont pu se déplacer. La presse locale s'en fait l'écho.

### Le 29 mai à Vittel :



Au tour de la plaine des Vosges. Françoise Pigenel et son équipe reçoivent les adhérents et leur distribuent leur masque. Certains auront même droit à deux, des sections syndicales de retraités (SSR) ayant décidé de financer des masques pour leurs adhérents professionnels. Là aussi la presse locale est présente.

### Le 2 juin à Vagney :

Beau temps, réunion des responsables de la Haute-Moselotte chez Jean-Claude Gehin. Café croissants sur la terrasse, modification de la date de notre prochaine Assemblée Générale et répartition des masques entre tous pour une distribution sur les communes de La Bresse, Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte et Vagney. Gérard Cunin, correspondant local Vosges Matin, immortalise l'échange de masques entre Claire et Jean-Claude.

### Le 2 juin également, quatrième étape à Epinal :

Dans la cour de la Bourse du travail, Alain Joseph et Alain Dollé distribuent les masques aux adhérents, sans que la presse ne s'y intéresse. Mais nos militants ont eu le réflexe de prendre des photos. Alain Joseph fera la tournée du facteur autour d'Epinal pour livrer les derniers masques à domicile !



### Remiremont :

Roger Léger, un peu seul, fait le nécessaire pour faire parvenir par courrier le masque à chaque adhérent, aidé par Philippe Daval (le Val d'Ajol) et Jean-Pierre Antoine (Le syndicat, Vecoux).

Nous espérons que personne n'a été oublié et que chacun a eu son masque. Cette opération a aussi été l'occasion de garder/rétablir le contact avec nos adhérents. Ils sont satisfaits de notre initiative et beaucoup nous ont remerciés.

Nous avons eu droit aux félicitations de notre structure nationale, l'Union Confédérale des Retraités (UCR), et la région Retraités Grand Est nous a attribué une aide pour financer cette opération. Beaucoup ont salué notre action et voulaient nous imiter. Nos voisins alsaciens l'ont fait.

◆ Jean-Claude Gehin

## AU REVOIR JEAN,

**JEAN FRATTINI** nous a quittés le 24 Mars 2020.

Jean était un acteur de la société. Homme de conviction, il a consacré une grande partie de sa vie aux autres.

J'ai eu l'occasion de le rencontrer à plusieurs reprises dans mes activités syndicales ou à d'autres occasions, et j'ai pu mesurer son attachement aux **valeurs de la CFDT**.

Son parcours syndical commence en 1953 à la **CFTC**. Très vite, il prend des responsabilités : secrétaire du syndicat local du textile. Elu en 1957 au Conseil de l'Union Régionale du Textile, puis au Bureau, il en devient le Secrétaire Général en 1958,



poste qu'il conservera jusqu'en 1962. Il fut également président de la Fédération du Textile.

En 1963, il devient **Secrétaire Général de l'Union Départementale des Vosges**. Embauché à la CIRSEV, il abandonnera son poste de permanent en 1970.

Au niveau interprofessionnel, il participera à la mise en place de l'Union Régionale CFDT, dont il sera le trésorier jusqu'en 1976.

**Jean, toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de croiser ton chemin ne t'oublieront pas.**

◆ Alain Dollé

## LES TRIBULATIONS DU DÉBRIDÉ : SUITE (ET FIN ?)

Il n'aura pas échappé à nos fidèles lecteurs que la présentation du présent n° du *Débridé* a un peu changé. En effet, suite aux difficultés rencontrées depuis un an avec notre nouveau prestataire, le Bureau a décidé de reprendre la réalisation du bulletin en interne, l'impression étant assurée par *Socosprint*, entreprise basée à Epinal.

J'ai proposé de m'y coller, mais j'ai tout à découvrir... Je compte sur votre indulgence - j'essaierai de faire mieux la prochaine fois !

◆ Chantal Converset